

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

20ième ANNEE, No. 6

ADMINISTRATION : Amos, P. Q.

VENDREDI, LE 10 FEVRIER 1939

PIE XI N'EST PLUS

Sa Sainteté Pie XI, le "Pape de la Paix", a rendu le dernier soupir à 5.31 heures ce matin. ---- Evêque de Rome, archevêque et métropolitain de la province romaine, primat d'Italie, patriarche d'Orient, pontife suprême de l'Eglise universelle, souverain de l'Etat de la Cité du Vatican. ---- Né à Desio le 31 mai 1857. --- Une carrière qui entre dans l'histoire. ---- Conclave à la fin de février. ---- Le Cardinal Villeneuve est à Rome.

Cité Vaticane, 10. — Au lever du jour s'est éteint le Pape Pie XI, 265e chef spirituel de l'Eglise Catholique Romaine. Depuis quelques jours, Sa Sainteté souffrait d'une crise d'asthme cardiaque. Mais on ne s'attendait pas à une fin si subite de l'auguste vieillard, entré dans la dix-septième année de son pontificat le 6 février dernier.

C'est le cardinal Eugenio Pacelli, camerlingue ou Chef intérimaire de l'Eglise, qui annonça officiellement la très pénible nouvelle. Portant mozette et manteau comme à l'ordinaire, le secrétaire d'Etat papal s'approcha du lit et tira le drap blanc recouvrant la figure de l'illustre défunt. Emu aux larmes, il l'appela par son nom de baptême: "Achille". La réponse ne vint pas. "Le Pape est mort!" annonça le cardinal Pacelli, au moment même où les cloches des 400 églises de Rome sonnaient l'angélus du matin.

LA FIN D'UN PAPE

Une demi-heure après que l'Extrême-Onction lui eût été administrée par Mgr De Romanis, son chapelain, Pie XI rendait l'âme.

Le cardinal Lauri, chef de la Pénitencerie, plusieurs membres de la cour papale étaient dans la chambre, ainsi que le neveu du Pape, le comte Franco Ratti et quelques parents et amis intimes.

On avait déjà tout préparé pour l'administration des derniers sacrements. Dans un coin de la chambre il y avait une table supportant un crucifix et des cierges allumés, un vase d'eau bénite et un aspersoir, un plateau avec de petits fragments de pain, une cuiller, une serviette et sept petites boules de coton absorbant.

Des aides, surveillés par les médecins du pape, avaient lavé la figure, les mains et les pieds du Pontife.

Mgr de Romanis commença par asperger légèrement le pape, les autres prélats et dignitaires présents, ainsi que la chambre elle-même, en récitant la formule d'usage:

"Aspergez-moi d'hysope, ô Seigneur, et que je sois purifié et que je devienne blanc comme la neige. Ayez pitié de moi, mon Dieu! Gloire soit au Père, au Fils et au St-Esprit, comme Il était au commencement, comme Il est maintenant et comme Il sera dans

les siècles des siècles. Amen soit-Il."

Mgr De Romanis donna ensuite la Sainte Communion au mourant et récita trois prières, la première pour demander à Dieu que "le bonheur éternel, la prospérité divine, la joie serene, la charité et la santé habitent cette maison"; la seconde demandant les bénédictions de Dieu sur "cette maison et tous ceux qui l'habitent" et la troisième priant l'ange de Dieu de garder, protéger, chérir, visiter et défendre "tous ceux qui sont agenouillés dans cette demeure."

Mgr de Romanis et les autres personnes présentes dans la chambre ré-

citèrent alors le Confiteor, puis le prélat traça le signe de la croix.

S'approchant ensuite du vénérable mourant, Mgr De Romanis fit sur lui par trois fois le signe rédempteur en invoquant le Père, le Fils et le St-Esprit, les anges, les archanges, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges et tous les saints.

Puis il commença à oindre les membres du pape avec une huile d'olive qui avait été bénite à St-Pierre lors de la dernière cérémonie du Jeudi-Saint.

Après qu'il eut soigneusement es-

suyé les membres de l'auguste vieillard, il récita le "Kyrie Eleison" puis le "Notre-Père".

Trois autres brèves prières furent ensuite récitées. Les derniers rites de l'Eglise avaient été administrés à son Chef sur cette terre et le pape avait été recommandé à la clémence de son Dieu.

LE CARDINAL PACELLI ANNONCE LA NOUVELLE

Pie XI, appelé le Pape de la paix, a rendu le dernier soupir à 5 heures 31 ce matin (11 heures 31 p.m., jeudi, heure de l'Est américain). Le Souve-

rain Pontife était âgé de 81 ans et 8 mois.

Le service de presse du Vatican dit que la nouvelle fut officiellement annoncée par le cardinal Eugenio Pacelli, secrétaire d'Etat du Vatican.

Le cardinal Pacelli et le cardinal Camillo Caccia Dominioni furent au nombre des premiers cardinaux à pénétrer de bonne heure ce matin dans l'appartement du pape. Le cardinal Dominioni était depuis plusieurs années le maître de cérémonies du Saint-Père.

Pie XI aurait eu 82 ans le 31 mai prochain et depuis le mois de décembre 1936 sa santé avait continuellement décliné à la suite d'une grave maladie — une enflure des veines qui affecta principalement ses jambes.

Le Dr Aminta Milani, médecin de Sa Sainteté, qui se remettait d'une attaque de grippe, quitta son lit de malade pour se rendre auprès du mourant qu'il avait si souvent soigné.

Le Dr Filippo Rochi était également auprès du Pape.

Lorsque le Saint-Père rendit le dernier soupir, la place de St-Pierre était encore dans l'obscurité et la nuit était sans lune.

FUNERAILLES LE 15 FEVRIER

Les funérailles auront lieu à Saint-Pierre probablement dans l'après-midi du 15 février. Le Pape, conformément à son propre désir, sera inhumé dans les caveaux de Saint-Pierre, à une faible distance des tombeaux de ses deux prédécesseurs immédiats, et à quelques verges du tombeau de Saint Pierre.

Mais des messes de requiem, qui dureront neuf jours, commenceront à être célébrées le 12 février.

Vers la fin de l'après-midi, aujourd'hui, le corps du Saint-Père sera transporté dans la salle du trône. Demain, la dépouille mortelle sera de nouveau transportée à Saint-Pierre en procession solennelle, pour y être exposée à la vénération des fidèles.

LE CARDINAL VILLENEUVE EST A ROME

Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, qui a quitté sa ville archiepiscopale vers la mi-janvier pour Rome, est en ce moment dans la Ville Eternelle. Il y a quelques jours, l'Eminentissime Archevêque rendait sa

Suite à la huitième page



• Sa Sainteté le Pape Pie XI décédé après 17 années et quelques jours d'un des plus glorieux pontificats. Achille Ratti, Pape de la Paix, aurait eu 82 ans le 31 mai prochain.

Acquerez vitalité nouvelle et chassez la depression et la fatigue par l'usage regulier de **La Nourriture du Dr Chase** Contient la Vitamine B-1

La Coopérative Fédérée de Québec

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 6 février, 1939, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Porcs

(Prix non définitivement établis)

- Bacons (180 - 230 lbs)
- Prix de base (1) \$9.25 - (2) \$9.50
- Selects (190 - 230 lbs)
- Prime, par tête, de \$1.00.
- Bouchers (160 - 240 lbs)
- Coupe, par tête, de \$1.25.
- Légers (Moins de 160 lbs)
- Coupe non spécifiée.
- Pesants (240 - 270 lbs)
- Coupe, par tête, de \$2.50.
- Extra pesants (plus de 270 lbs)
- Coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100 livres.
- Truies: 7c et 8c la livre.
- Porcs classés abattus \$12.75 - \$13.00

Veaux de lait

- Choix..... \$10.50 - \$11.00
- Bon..... 10.00 - 10.50
- Moyen..... 9.50 - 10.00
- Commun..... 6.00 - 8.00

Veaux de champs

- Bon..... \$ 4.00 - \$ 4.25
- Moyen..... 3.75 - 4.00
- Commun..... 3.00 - 3.50

Moutons

- Bon..... \$ 4.50 - \$ 5.00
- Commun..... 2.50 - 3.50

Agneaux du printemps

- Lots mélangés..... \$ 7.00 - \$ 7.50

Vaches

- Choix..... \$ 5.00 - \$ 5.25
- Bonne..... 4.50 - 4.75
- Moyenne..... 3.75 - 4.25
- Commune..... 3.00 - 3.50
- Très commune..... 2.25 - 2.50

Taureaux

- Choix..... \$ 5.25 - \$ 5.50
- Bon..... 4.50 - 5.00
- Moyen..... 4.25 - 4.50
- Commun..... 3.50 - 3.75

Bouvillons

- Choix..... \$ 7.75 - \$ 8.00
- Bon..... 7.00 - 7.50
- Moyen..... 6.00 - 6.75
- Commun..... 5.00 - 5.50
- Com. Lég..... 4.00 - 4.50

Taures

- Choix..... \$ 6.25 - \$ 6.50
- Bonne..... 6.00 - 6.25
- Moyenne..... 5.00 - 5.50
- Commune..... 3.50 - 4.50

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE

Nos distributeurs locaux ne transigent que modérément; la demande fut donc encore restreinte et limitée aux besoins immédiats seulement. Cependant, avec peu d'empressement de la part des détenteurs à se départir de leurs approvisionnements à des prix moindres que ceux en cours actuellement, la pression de vente fut moins prononcée et contribua à maintenir notre marché stable, même raffermir quelque peu les prix.

On rapporte un peu plus de tranquillité sur les marchés d'outre-mer, mais avec une tenue assez stable des prix, ces derniers marchés sont étroitement surveillés par nos opérateurs domestiques.

Le rapport préliminaire émanant du bureau de la statistique du Gouvernement Fédéral démontre, au 1er février courant, une augmentation de stock détenu dans les neuf principaux centres d'emmagasinage du Canada, comparativement à pareille date l'an dernier, mais en tenant compte de la quantité exportée depuis le 1er janvier dernier, on anticipe que la compilation finale devrait révéler une réduction de notre approvisionnement.

Bien qu'il serait assez difficile de pronostiquer d'avance la situation de notre marché, il est évident que notre mouvement vers l'exportation, notre production et notre consommation seront des facteurs importants à la réglementation future des prix.

Au cours de l'avant-midi, le 6 février courant, les prix du No. 1 pasteurisé reclassifié au gros variaient de 22 1/4 c à 22 1/2 c la livre et le beurre frais de 22 1/8 à 22 1/4 c la livre.

FROMAGE

Le marché anglais est tranquille, mais avec une demande domestique assez active, les arrivages courants colorés sont rapidement absorbés aux prix actuels de 11 5/8 c à 11 3/4 c la livre.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Succursale de Québec

Semaine finissant le 4 février 1939

Oeufs

- A—(Gros)..... 22c.
- A—(Moyens)..... 19c.
- A—(Poulettes)..... 17c.
- B..... 17c.
- C..... 17c.

Poulets abattus (Engraisés au lait)

- A—6 lbs et plus..... 25c.
- B—6 lbs et plus..... 23c.

Veaux abattus

- Bons..... 15c.

Poules abattues

- A—5 lbs et plus..... 19c.
- A—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 18c.
- B—5 lbs et plus..... 17c.
- B—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 16c.
- C—5 lbs et plus..... 15c.
- C—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 14c.

Poulets abattus (Sélectionnés)

- A—6 lbs et plus..... 24c.
- A—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 23c.
- B—6 lbs et plus..... 22c.
- B—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 21c.
- C—6 lbs et plus..... 18c.
- C—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 17c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Porcs abattus

- A—Bacon de choix, 140 lbs à 170 lbs..... 12 1/2 c.
- Plus Prime..... \$1.00
- B—Bacon, 140 lbs à 170 lbs..... 12 1/2 c.
- Bouchers, 120 lbs à 170 lbs..... 12 1/4 c.
- Légers, 100 lbs à 120 lbs..... 12 1/4 c.
- Lourds, 170 lbs à 200 lbs..... 11 3/4 c.

Agneaux abattus

- Bons..... 13c.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

fournit les commentaires suivants sur le marché.

Volailles vivantes:

La demande est active pour les poules grasses et pesantes et une autre hausse a été enregistrée dans les prix.

Les poulets sont un peu moins recherchés et les prix sont stationnaires.

Volailles abattues

Les arrivages sont limités et les prix fermes, tout particulièrement pour les poulets dont les prix ont tendance à se raffermir.

Oeufs: Montréal et Québec

Les arrivages des derniers jours ont dépassé la demande et l'accumulation s'est continuée.

Avec une distribution très lente, ce marché fut faible et accuse une autre réduction de prix sur presque toutes les différentes catégories.

Veaux abattus: Montréal et Québec

Marché stationnaire et aucun changement à noter dans les prix.

Porcs abattus: Montréal et Québec

Marché plus stable et prix légèrement plus fermes.

PRIX DE REMISE

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

130, rue St-Paul-Est, Montréal.

Semaine finissant le 4 février 1939

Poules vivantes

- A—5 lbs et plus..... 21c.
- B—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 19c.
- C—3 lbs jusqu'à 4 lbs..... 17c.
- COQS..... 13c.

Volailles vivantes — Poulets à rôtir

(Gris)

- A—6 lbs et plus..... 21c.
- B—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 19c.
- C—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 17c.
- D—3 lbs jusqu'à 4 lbs..... 14c.

(Rouges)

- A—6 lbs et plus..... 19c.
- B—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 17c.
- C—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 15c.
- D—3 lbs jusqu'à 4 lbs..... 13c.

N.-B.—Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui

n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Veaux abattus

(Engraisés au lait)

- Bons..... 14c.
- Moyens..... 12 3/4 c.
- Communs..... 11 1/4 c.

Oeufs

- A—(Gros)..... 22c.
- A—(Moyens)..... 20c.
- B..... 19c.
- POULETTES..... 19c.
- C..... 18c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Jeunes dindes abattues

- A..... 26c.
- B..... 24c.
- C..... 22c.

Oies abattues

- A..... 19c.
- B..... 17c.
- C..... 14c.

Lapins vivants:

- 5 lbs et plus, la lb..... 09c.

Pigeons vivants:

- le couple..... 15c.

Poulets abattus

(Engraisés au lait)

- Spécial — 6 lbs et plus..... 28c.
- A—6 lbs et plus..... 27c.
- A—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 26c.
- B—6 lbs et plus..... 25c.
- B—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 24c.
- B—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 23c.

Poulets abattus

(Sélectionnés)

- Spécial — 6 lbs et plus..... 27c.
- A—6 lbs et plus..... 26c.
- A—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 25c.
- B—6 lbs et plus..... 24c.
- B—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 23c.
- B—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 22c.
- C—6 lbs et plus..... 21c.
- C—5 lbs jusqu'à 6 lbs..... 20c.
- C—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 19c.
- C—3 lbs jusqu'à 4 lbs..... 18c.

Poules abattues

(Sélectionnées)

- Spécial — 5 lbs et plus..... 23c.
- A—5 lbs et plus..... 22c.
- A—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 21c.
- A—3 lbs jusqu'à 4 lbs..... 20c.
- B—5 lbs et plus..... 20c.
- B—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 19c.
- B—3 lbs jusqu'à 4 lbs..... 18c.
- C—5 lbs et plus..... 17c.
- C—4 lbs jusqu'à 5 lbs..... 16c.
- C—3 lbs jusqu'à 4 lbs..... 15c.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE

Montréal et succursale de Québec

Semaine finissant le 30 janvier 1939

Beurre frais

- No. 1 pasteurisé..... 21 7/8c.
- No. 2 non pasteurisé..... 21 3/8c.
- No. 2..... 20 7/8c.

PRIX NETS

Tél. Bureau: 322 — Rés.: 32

HENRI DROUIN

B.A., L.L.L.
Avocat et Procureur
Edifice Drouin, - AMOS

Ne négligez pas la constipation!

Vous arrive-t-il souvent de vous réveiller las — de vous sentir morne, abattu, "sans goût à rien"? Il est temps de réagir. Non pas en prenant des purges! Mais en attaquant la cause du mal. Si, comme beaucoup de gens, vous mangez surtout — pain, viande, pommes de terre — il est probable qu'il s'agit simplement d'un manque de "volume." Et "volume" ne signifie pas abondance de nourriture, mais un genre de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à l'évacuation. Si tel est votre cas, mangez du All-Bran de Kellogg, croustillant et doré, à déjeuner. Il contient le "volume" nécessaire et des vitamines B₁, le tonique intestinal naturel. Mangez du All-Bran chaque jour, buvez beaucoup d'eau et reprenez vite goût à la vie! Fabriqué en Canada par Kellogg.

VILLEMONTÉL

Vendredi dernier, ont eu lieu les funérailles de M. Evariste Lefebvre, décédé subitement le 1er février, à l'âge de 44 ans. M. Lefebvre fut maire de Lunnay durant plusieurs années, et marguillier à Villemontel. Il laisse son épouse, née Hélène Pilon, et 8 enfants: P.-Emile, 16 ans; Maurice, 12; Marielle, 11; Louis, 10; J.-Guy, 9; Réal, 5; Robert, 4; et Jeannine, 7 mois. Son décès fut immédiatement annoncé à son cousin, le R. P. Ls-P. Lefebvre, C.S.V., aumônier à l'hôpital Ste-Thérèse d'Amos, qui s'est empressé de s'y rendre. Assistaient au service, M. et Mme Doré Lavigne, M. et Mme Albert Pilon, de Taschereau, beaux-frères du défunt; Mme Joseph Sauvé, sa belle-soeur de la mine Stadacona, Rouyn; MM. Eugène et Armand St-Julien, garagistes à Val d'Or, ses cousins. Les Messieurs St-Julien apprirent la nouvelle grâce à la radio qui communiqua la nouvelle à 6.45 le même jour.

Les porteurs étaient MM. Romulus Trépanier, Paul Bourque, Ladislav Leclerc et Ovide Fortier. La levée du corps fut faite par le R. P. Lefebvre, C.S.V. et le service fut chanté par M. le curé Thibault de la paroisse. M. le curé donna également l'absoute. L'assistance aux funérailles fut très nombreuse. Mme Vve E. Lefebvre désire remercier par la voie des journaux tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie à l'occasion de la mort de son mari.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

L. de G. LAFLEUR

Agents demandés

"Faites gros salaire. Soyez en affaires pour vous-même. Vendez thé, café et 200 autres produits JITO dans territoire réservé OFFRE D'ESSAI DE 30 JOURS; aucun risque. Ecrivez pour détails complets: COMPAGNIE JITO LTEE, 1031 Dorchester Est, Montréal."

Tél. No. 45 C. P. 99

FELIX ALLARD

AVOCAT
Edifice de:—
Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, QUE.

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigue
- Nervosité
- Douleurs de dos, de reins
- Irégularités
- Périodes douloureuses
- Troubles internes
- essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes
Pâles et Faibles

De Chimie FRANCO Américaine Ltée,
1560, rue St-Denis, Montréal



LA GAZETTE DU NORD

VENDREDI, LE 10 FEVRIER 1939

PAGE 3

Dix-septième rapport annuel de la Coopérative Fédérée de Québec

Discours du président — Actif et passif — Compte profits et pertes.
— Remarques du gérant général. — Assemblée générale
annuelle des actionnaires, tenue à l'Hôtel Queen's,
à Montréal, les 2 et 3 février 1939.

BUREAU DE DIRECTION

J.-N. BERARD, Président	St-Nazaire d'Acton (Bagot)
LEON BEAUDRY, Vice-Président	Neuville (Portneuf)
OMER MILOT	Yamachiche (St-Maurice)
J.-F. PRUD'HOMME	Ste-Philomène (Châteauguay)
PHIL. FERLAND	Normandin (Lac St-Jean)
REV. S. PELLETIER	L'Assomption (L'Assomption)
AUGUSTE BEAULIEU	Ste-Angèle (Matane)
PHILEAS BUREAU	Compton
GEO. LALUMIERE	St-Bruno (Chambly)
ABEL MARION	Montréal
ALBERT LAFRAMBOISE	Ste-Scholastique (Deux-Montagnes)
HERCULE RIENDEAU	St-Rémi (Napierville)
ARTHUR HARDY	(St-Basile (Portneuf)
ANTOINE RIVERIN	Rang St-Paul (Chicoutimi)
S. AUDETTE	Landrienne (Abitibi)
ALDERIC LALONDE	Rigaud (Vaudreuil)
P. LAROCHE	St-Camille (Wolfe)
ALCIDE ROUSSEAU	La Baie (Yamaska)
HENRI-C. BOIS, Secrétaire	Montréal

CONSEIL EXECUTIF

J.-F. DESMARAIS, Président et Gérant Général
HENRI-C. BOIS, Secrétaire
M. l'abbé S. PELLETIER J.-F. PRUD'HOMME
J.-N. BERARD OMER MILOT

DISCOURS DU PRESIDENT, M. J.-N. BERARD

Messieurs,
Il me fait plaisir, à titre de président de la Coopérative Fédérée de Québec, de souhaiter à tous les délégués et à tous les actionnaires qui sont réunis ici la plus cordiale et la plus franche bienvenue à notre dix-septième assemblée annuelle.

Nous avons particulièrement besoin, cette année, de l'opinion et des suggestions de tous nos membres. Les questions qui vous seront soumises méritent votre meilleure attention. De la solution que vous leur apporterez dépendra, dans une large mesure, le progrès du mouvement coopératif dans notre province. Ce progrès, tout le monde le désire et particulièrement les coopérateurs qui, depuis plusieurs années, se sont efforcés de maintenir, de développer notre Société. La coopération ne peut cependant progresser que dans une atmosphère de paix, d'ordre et de justice, parce que coopération signifie union, bonne entente et aussi respect des droits de chacun.

Je suis particulièrement heureux de vous apprendre que les affaires de notre Société se sont encore augmentées pendant le dernier exercice. Le total de nos affaires en 1938 s'est hissé à \$11,731,442.51, soit une augmentation d'un quart de million comparativement à l'an dernier. Lorsque des explications plus détaillées vous seront données par notre gérant, vous pourrez vous rendre compte que cette augmentation représente un succès considérable. Je remercie en votre nom mes collègues du bureau de direction, du Conseil Exécutif, les chefs de département et tous les employés de la Société. C'est à leur travail incessant et intelligent, de même qu'à l'appui constant que nous ont donné nos sociétés affiliées, que nous devons ces résultats.

En 1938, vingt-neuf sociétés nouvelles se sont affiliées à la Coopérative Fédérée, sur 61 sociétés qui s'organisaient dans le cours de la même année. Il est indubitable que de plus en plus la classe agricole s'intéresse à la coopération et que de plus en plus elle se décide de s'occuper de ses affaires. Cette évolution ne doit pas être sans faire plaisir aux cultivateurs et aux coopérateurs.

Il est approuvé, croyons-nous, d'émettre le voeu que les officiers et les membres des sociétés locales se rendent compte de l'importance primordiale d'une société centrale et de l'avantage qu'il y a pour eux de s'y affilier. Ce n'est qu'en groupant nos efforts et nos sociétés que nous réussirons vraiment à donner à la classe agricole la sauvegarde dont elle a besoin. Je vois dans ce mouvement une des meilleures garanties du progrès de l'agriculture.

C'est parce que nous avons recherché avant tout le bien général et l'avancement de l'agriculture que nous avons cru bon, dans le cours de l'année, d'entamer les pourparlers nécessaires avec l'Union Professionnelle des Cultivateurs pour en arriver à une entente acceptable par les deux parties. Dans le cours de la journée, nous aurons l'occasion de revenir sur cette question, mais je veux dès maintenant affirmer que nous sommes désireux de faire notre part et notre grande part pour assurer l'union de toutes les bonnes volontés.

(Suite à la page quatre)

Mort subite

Nous sommes au regret d'apprendre la disparition de M. Evariste Lefebvre, de Villemontel, décédé subitement à cet endroit, la semaine dernière.

M. Lefebvre se préparait à se rendre à l'hôpital d'Amos pour y subir une opération chirurgicale à un doigt infecté, quand il s'affaissa soudain dans sa propre maison.

Le regretté disparu avait été autrefois maire de Launay et garde-feu à l'emploi du Ministère des Terres et Forêts. Il laisse sa femme, née Hélène Pilon, et huit enfants dont l'aîné est âgé de 16 ans; aussi son cousin, le R. P. Ls.-Philippe Lefebvre, C.S.V., aumônier de l'hôpital d'Amos.

Nos sympathies à la famille.

Notes locales

Madame J.-Charles Magnan, de Malartic, est en visite à Amos, l'invitée de M. et Madame Etienne Dumont.

—Madame Roméo Lebel, autrefois d'Amos et maintenant de La Sarre, était de passage à Amos, la semaine dernière.

—Madame Georges Duchemin est en convalescence à La Corne, chez sa belle-soeur, Garde Duchemin.

—M. Edmond Carrière nous a laissé pour un voyage d'affaires de quelques jours, à Montréal.

—M. J.-R. Bail, gérant local de la Banque Canadienne de Commerce, s'est rendu à Val d'Or, ces jours derniers.

—M. Gérard Nadeau, comptable de la Maison T.-A. Lalonde & Fils, est retenu chez lui par la maladie.

—On nous apprend que M. Pierre Trudel, comptable au département de la Colonisation, souffre d'une grave pneumonie.

A M. Trudel ainsi qu'à M. Nadeau, nos voeux de prompt rétablissement.

—Vendredi dernier, le 3 février, avait lieu en l'église d'Amos, la Première Communion des petits enfants. Environ 60 fillettes et 40 garçonnets se sont approchés à la Sainte Table.

HOCKEY

L'excursion de nos deux clubs locaux à Makamik et à La Sarre, dimanche dernier, a remporté un franc succès. Environ 200 personnes y ont pris part et les parties de hockey ont été très intéressantes.

A Makamik, l'"Harricana" a fait partie nulle avec l'équipe locale par le score de 2 à 2. A la première période, M. L.-E. Leblanc, agent des passagers pour le C. N. R., mit la rondelle au jeu et à la seconde période, ce fut M. le député Emile Lesage, citoyen de Makamik, qui remplit cet office.

Le club "Inspiration" est sorti victorieux de sa joute avec le club de La Sarre par le score de 1 à 0. L'unique point de la partie a été compté par M. E. Sirois, un vétéran de notre hockey local.

Aux deux endroits, les parties ont été mouvementées et rudes les mises en échec. Une discussion s'est élevée à Makamik, quand les arbitres adjugèrent le second point de l'équipe de l'Ouest. Ce-

Suite à la sixième page

Le problème de la jeunesse S'en rend-on compte?

Mesdames, Messieurs,

Avec les perturbations économiques subites arrivées en 1929 commença une période qu'on a pris l'habitude d'appeler la crise économique. A la suite de quelques années d'une prospérité factice, les affaires ont tombé à un niveau si bas qu'elles parviendront difficilement à s'en relever; nombre de capitalistes se sont vu ruinés, une foule de gens ont perdu leur emploi, la classe agricole elle-même a souffert de la diminution du pouvoir d'achat des autres classes. Et les conditions prennent bien du temps à s'améliorer. Il y a bien ici et là un semblant de reprise dans les activités économiques mais les dommages causés ne sont pas près d'être réparés. Si ce malaise n'avait d'effets désastreux que dans le présent, ce serait à moitié mal, mais qui dira toutes ses répercussions sur l'avenir?

Dans nos villes comme dans nos campagnes, tout le monde souffre encore des effets de la crise. Si, au cours des dernières années, elle a réduit à la misère beaucoup de gens, elle a aussi gravement atteint la jeunesse. En effet, elle a frappé la jeunesse juste au moment où cette dernière se préparait pour l'avenir; et cette préparation, si on ne la fait pas à temps, jamais plus on ne peut s'y adonner. Quand luiiront des jours meilleurs, ce sera déjà le tour d'une autre génération à recevoir une formation pour les luttes futures.

La préparation de la jeunesse ne peut donc souffrir de retard; elle constitue toujours un problème d'actualité dont personne ne peut se désintéresser.

Est-ce qu'on a suffisamment songé à tout le sérieux de ce problème? Après bientôt huit ans de ces conditions défavorables, il semble qu'on ne fait que commencer à chercher une solution. Les pouvoirs publics ont mis sur pied des organismes pour permettre à la jeunesse de s'instruire, d'acquérir des connaissances dans différents domaines. C'est ainsi que nous avons aujourd'hui des cours publics élémentaires d'agriculture, de commerce, de mines. Mais est-ce qu'il suffira d'instruire notre jeunesse? C'est évidemment un grand pas dans sa préparation pour l'avenir que d'avoir de bonnes notions d'un métier ou d'une profession quelconque. Mais il reste à savoir si un jour ou l'autre on pourra utiliser ces connaissances. Il est facile de voir qu'une forte proportion de nos jeunes ne trouvent pas à s'employer.

Le père de famille, soucieux de bien remplir son devoir, ne peut s'empêcher d'être inquiet sur l'avenir de ses enfants; même s'il gagne lui-même assez pour leur assurer présentement le gîte et le couvert, jamais il ne pourra leur permettre de vivre à ne rien faire le reste de leurs jours. Il faudra qu'eux aussi travaillent, mais où travailleront-ils? Que feront-ils?

Avouons que c'est là un problème angoissant: établir quatre ou cinq fils auxquels les difficultés du temps n'ont pas permis de donner la préparation nécessaire, quand on n'a pas les moyens de leur léguer un petit capital avec lequel ils pourraient commencer à s'établir.

Et la situation ne saurait se réduire à la ville. Avec la même acuité elle se présente aussi dans nos campagnes. Nous avons d'abord nos villages où les conditions, par plus d'un point, ressemblent à celles de la ville, sauf, peut-être, que les jeunes y ont au

moins une vague connaissance et peut-être quelque goût pour l'agriculture; il y a encore et surtout, la classe agricole proprement dite.

Par suite de notre genre de culture au pays, les terres, en général, ne peuvent pas facilement être subdivisées pour l'établissement des enfants. Les cultivateurs pas plus que les citadins n'ont pu épargner assez d'argent pour acheter les quelques terres qui pourraient, un jour ou l'autre, être mises en vente. Ils sont donc, au même degré que nos citadins, grandement embarrassés par le problème de l'établissement de leurs enfants. Et s'il ne fallait compter qu'avec la population existante, ce serait déjà beaucoup. Mais par la force même des choses, cette population s'augmente naturellement à chaque année.

Qu'il nous soit permis de revenir sur un point que nous avons maintes fois illustré, l'augmentation naturelle de la population. Seulement à la campagne, il y a chaque année 10,000 fils de cultivateurs qui atteignent l'âge de 21 ans. Dans nos villes, le nombre est un peu supérieur. C'est donc au-delà de 20,000 jeunes gens dans la province qui deviennent majeurs chaque année. Que deviennent tous ces jeunes? Qu'est-ce qu'on fait de leurs énergies. Peut-être 4,000 ou 5,000 se dirigeront-ils vers le sacerdoce, vers les professions libérales, vers le commerce. Disons qu'un autre 5,000 réussissent à s'établir avec l'aide de leurs parents; dans les campagnes, c'est le cas d'environ 3,000. Qu'on fasse le compte comme on voudra, il en reste tout de même près de 10,000 qui, à cet âge où on envisage un brillant avenir, n'ont absolument rien devant eux. Et ce nombre, qui n'a rien d'exagéré, s'augmentera au même rythme l'an

Suite à la septième page



EMISSIONS DE CHOIX

Ecoutez le lundi soir, à 9 heures, l'émission boîte à surprises, "S'IL VOUS PLAÎT".

FANTAISIES :

- La Demi-Heure de Paris, le mardi soir, à 8 h.
- Au Vieux Poulailleur, le mercredi, à 8 h. 30 du soir.
- Les Jeux Radiophoniques, le vendredi, à 8 h. 30 du soir.
- Pour les enfants, Tante Mische, le samedi, à 6 h. 15 du soir.

THEATRE :

Vie de Famille, à 10 h. du matin (par CBF seulement) et la Pension Velder, à 7 h. du soir les samedis et dimanches exceptés; les Belles Histoires des Pays d'en-haut, le lundi et le vendredi, à 10 h. 45 du soir.

Les dernières nouvelles à midi et demi, à 6 h. 30 du soir (par CBF et CBV) et à 11 h. par le réseau.

SECTEUR FRANÇAIS de RADIO-CANADA

CBF	CBV	CBJ
Montréal	Québec	Chicoutimi
CJBR	CKCH	CHNC
Rimouski	Hull	New-Carlisle

Pour le courrier postal, Radio-Canada, 1231 Ouest, Ste-Catherine, Montréal.

Dix-septième rapport annuel de la Coopérative Fédérée de Québec

(Suite de la page trois)

Comme le disait, dans le numéro du 25 janvier de "La Terre de Chez Nous", le chef de notre Service de Propagande: "Sous le signe de la coopération, l'Union Catholique des Cultivateurs et la Coopérative Fédérée ne font qu'un, sans pour cela avoir abandonné ni leur personnalité, ni leurs moyens d'action, ni leur idéal; et c'est parce que l'idéal est le même que l'union a été recherchée et a été faite."

Espérons que tout le monde saura s'entendre et souhaitons, pour le plus grand bien de notre classe agricole, qu'elle sache placer la coopération au-dessus des questions qui trop malheureusement la divisent.

Je vous prie donc, messieurs, d'apporter aux délibérations de cette assemblée un esprit calme et attentif. Comme je vous le disais au début, nous avons besoin de connaître votre opinion et nous serons très heureux de l'écouter et d'en tenir compte lorsque vous jugerez à propos de nous la donner. Les délégués des sociétés ou syndicats coopératifs affiliés, de même que les actionnaires individuels de la Société Coopérative Fédérée, sont ici chez eux. Toute question que les uns ou les autres voudront poser relativement aux affaires de notre Société recevra notre meilleure attention et nous nous efforcerons d'y répondre au meilleur de notre connaissance.

CHASSEURS!! CHASSEURS!!

Je tiens à aviser mes expéditeurs que comme la pelleterie commence déjà à se déprécier en couleur et qualité, je ne paierai pas les prix actuels après le 15 février. Expédiez-les dès maintenant pour obtenir des bons prix.

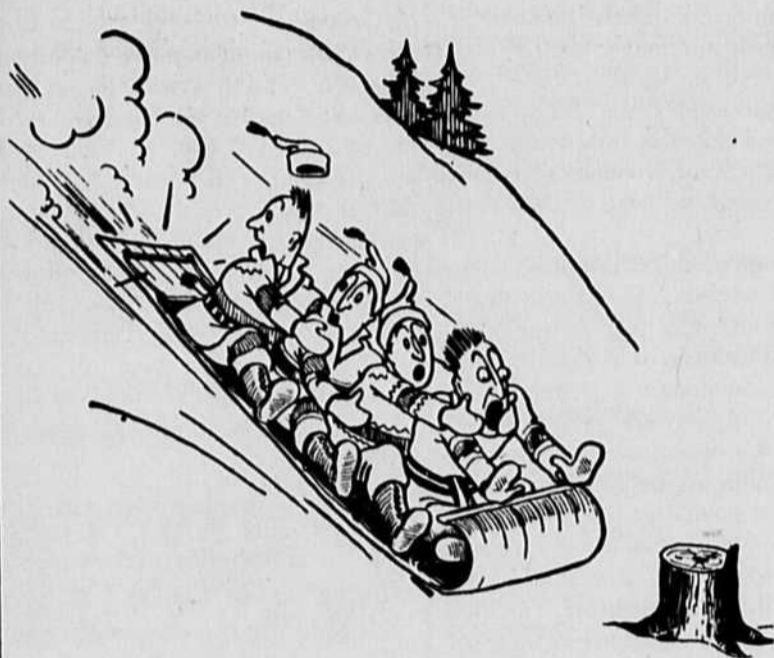
M. LEGRAND

389, ST-PAUL-OUEST,

DEPT. P-6

MONTREAL.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
Old Stock



"La course de la vie est comme une glissade,

Dont il faut éviter les obstacles!" dit Jos...

"Et les évite bien, qui boit une rasade De cette bonne DOW... loin de tous les cahots!"

LA BIÈRE DE BON GOÛT

VOUS ROULEZ DES CIGARETTES DÉLICIEUSES

avec le

La Salle

GROS PAQUET 10¢

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC Bilan au 31 décembre 1938

ACTIF

ACTIF COURANT : —		
En caisse et en banque.....	\$ 68,270.94	
Comptes débiteurs (v. réserve ci-contre)	1,236,181.15	
Marchandises en inventaire.....	803,611.53	2,108,063.62
Hypothèques, Dépôts, Placements.....		141,696.52
ACTIF CAPITAL: —		
Equipement, machinerie, outillage.....	309,087.30	
Immeubles	506,196.75	815,284.05
DEPENSES DIFFEREES : —		
Assurance	741.47	
Chauffage	1,984.78	
Divers	867.93	
Fournitures	5,965.93	
Frais directs.....	1,709.41	
Papeterie	11,123.19	
Taxes	2,994.40	
Timbres	712.19	26,099.30

FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS —

Amortissables	17,659.14	
ACHALANDAGE	36,624.57	
		\$ 3,145,427.20

PASSIF

COMPTES CREDITEURS		119,062.78
EMPRUNTS : —		
Banque Canadienne National.....	1,032,638.67	
Cooperative Wholesale Society, Ltd....	681,333.33	
The Clydesdale Bank.....	68,133.33	
Divers	58,150.00*	1,840,255.33
INTERETS ACCRUS —		
Obligations, emprunts		13,527.17
HYPOTHEQUES sur immeubles.....		1,000.00
OBLIGATIONS : —		
Emises	350,000.00	
Remboursées à échéance.....	70,000.00	
	280,000.00	
Rachetées	66,100.00	213,900.00
		2,187,745.28
RESERVES : —		
Pour dépréciation sur équipement.....	162,514.84	
Pour dépréciation sur immeubles.....	203,644.95	
Pour pertes sur comptes.....	69,911.95	
Pour contingences diverses.....	13,783.34	449,855.08

CAPITAL-ACTIONS : —

Ordinaire	53,782.90	
Privilégié	198,800.00	252,582.90
		255,243.94
SURPLUS		\$3,145,427.20

COMPTE DES OPERATIONS Année 1938

COMPTE DE MARCHANDISES :		
Ventes		\$11,731,442.51
Coût des marchandises vendues:		
Inventaire, 31 décembre 1937.....	\$ 1,093,233.20	
Achats	10,709,250.84	
	11,802,484.04	
Inventaire, 31 décembre 1938.....	803,611.53	10,998,872.51
		732,570.00

Suite à la cinquième page

Vol avec effraction à Amos

Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, alors que les citoyens d'Amos se reposaient d'une rude journée de labeur, un personnage mystérieux se préparait à commettre un forfait qui l'a fait tomber dans les bras de la police et qui aura sûrement ses échos au Palais de Justice, au prochain terme de la Cour du Magistrat.

Vers le 4.30 a. m., Mlle Simone Jeansonne, qui tient un salon de coiffure et habite au sous-sol du Théâtre Royal, fut tirée de son sommeil par un bruit insolite qui venait de se produire à l'étage supérieur. Sans perdre une minute, Mlle Jeansonne téléphona au poste de police et à M. F. Pommier, bijoutier, dont le magasin se trouve au rez-de-chaussée du même édifice. En quelques minutes, notre chef de police municipale, M. A. Farley, et M. Pommier lui-même étaient sur les lieux et constataient qu'on avait réduit en morceaux la grande vitre de la porte d'entrée de la bijouterie et que la plus grande obscurité y régnait à la grande surprise du propriétaire qui, à son départ, comme d'habitude, avait laissé son établissement parfaitement illuminé. Sur les entrefaites, le constable J.-H. Leblanc, de la Gendarmerie Royale aussi prévenu par téléphone, venait prêter main-forte. Révolver au poing, le Chef Farley pénétra dans le magasin en y promenant les rayons de son réflecteur électrique. Derrière un comptoir, il aperçut un individu, la casquette rabattue sur les yeux, à qui il intima l'ordre de lever les mains et de sortir de sa cachette improvisée. Ce dernier, en vaine de parlementer, offrit d'obtempérer à cet ordre, mais à la condition que notre vaillant policier éteignît sa lanterne. Il va de soi que ce dernier n'accepta pas ce compromis et avec raison. En effet, au deuxième commandement, le malandrin se rendit tout en exhibant une barre de fer d'environ dix-huit pouces qui lui avait servi sans doute à défoncer et qui entre ses mains pouvait devenir une arme meurtrière. Pris en flagrant délit, le prévenu fut immédiatement conduit aux cellules de notre poste de police municipal. Dans l'après-midi de samedi, on le fit comparaître au Palais de Justice, devant M. P.-X. Cossette, juge de paix, pour répondre à l'accusation de vol de nuit avec effraction. L'enquête préliminaire eut lieu lundi le 6 février, devant le même Juge de Paix, qui condamna l'accusé à subir son procès au prochain terme des Assises Criminelles.

Mesdames, Rose-Anne des Mars vous dit:

NOTRE TABLE, SOURCE DE BEAUTE

Pour la plupart d'entre nous, suivre une diète veut dire cure d'amaigrissement. Il n'en devrait pourtant pas être ainsi, puisque la qualité des aliments que nous absorbons a beaucoup à faire dans le traitement de notre peau, de nos dents, de nos cheveux et de nos yeux.

En beauté, le premier axiome, de même qu'en santé, est de tenir son organisme en bon état par une élimination quotidienne des détritiques de la digestion. A cet effet, des fruits et des légumes frais devraient être mangés chaque jour: pruneaux et figues sont excellents en ce sens.

Le lait est un précieux adjuvant d'un épiderme blanc et fin; quant aux oeufs crus, ils rendent les dents plus fortes, en préviennent la carie, de même qu'ils améliorent la qualité des cheveux et en facilitent la pousse.

Certains aliments sont véritablement contraires à la beauté et devraient être bannis de notre régime ou du moins mangés rarement, tels les mets fortement épi-

chés, fritures, sauces riches; les viandes grasses, pâtisseries et bonbons doivent être mangés en petites quantités.

Si votre peau est huileuse, évitez comme de redoutables ennemis les fritures et sauces riches; à leur place, mangez beaucoup de fruits, de légumes et de salades. Les femmes, dont la peau est sèche, tireront bénéfice de la consommation de beaucoup de beurre, de crème et de noix du Brésil.

Des légumes, tels qu'épinards, carottes, navets et laitue, rendent les yeux plus brillants; ils sont aussi excellents pour le foie et les reins.

Qu'il s'agisse de votre teint, de votre chevelure ou de votre taille, lorsqu'un problème de beauté vous embarrasse, écrivez-moi: je suis toujours heureuse de faire profiter de mon expérience en la matière toutes celles qui s'adressent à moi.

Toute correspondance doit être

Décès du Rév. Frère Rosaire Thibodeau, C. S. V.

Nous annonçons, la semaine dernière, que le Rév. Frère Rosaire Thibodeau, régisseur de la Ferme Saint-Viateur, luttait à l'Hôpital d'Amos contre une forte pneumonie. A l'heure où nous allions sous presse, le révérend Frère s'éteignait doucement dans la nuit de jeudi, le 3 février.

Né à Ste-Elisabeth de Joliette, le regretté disparu était le fils de M. F.-X. Thibodeau et de Mme Thibodeau (Zéphirine Héty) qui habitent maintenant Notre-Dame de Lourdes (Joliette).

Après de brillantes études à l'Académie de Berthierville, diri-

envoyée à Rose-Anne des Mars, Boîte Postale, 183 - Station H - Montréal.

Vous recevrez une prompt réponse, sans indication de provenance, afin que vous soyez tout à fait à l'aise comme lorsque l'on se confie à une amie sincère dont on ne redoute nullement l'indiscrétion.

gée par les Clercs St-Viateur, le futur régisseur de La Ferme entra au scolasticat de cette maison à Rigaud, d'où il alla ensuite suivre les Cours de l'Ecole d'Agriculture d'Okla, y obtenant sa licence en Science Agricole et la médaille du Gouverneur Général. Agronome porteur de tous les titres inhérents à cette profession, le Rév. Frère Thibodeau devenait en 1937 régisseur de la Ferme Saint-Viateur où il déploya un zèle infatigable rehaussé de toute la compétence qui le caractérisait.

Frappé par la maladie, la semaine précédente, il s'est éteint à l'âge de 27 ans. La nouvelle de son décès a causé une vive commotion dans notre ville où ses fonctions de régisseur l'avaient mis en contact avec notre mon-

de commercial et industriel où tous avaient pu hautement apprécier ses brillantes qualités. Aussi au service funèbre chanté à La Ferme, samedi matin, un fort contingent d'Amos était présent.

La dépouille mortelle fut transportée à Joliette par le train du C. N. R., laissant La Ferme, samedi. Un autre service funèbre fut chanté, lundi le 6, à Joliette, à la Maison-Mère des Clercs Saint-Viateur, suivi de la sépulture dans le cimetière de la communauté.

Nos sincères sympathies à la famille et à la communauté éprouvées.

HOCKEY
Excursion La Sarre-Makamik à Amos par C. N. R.
DIMANCHE, le 12 FEVRIER, 1939.
Le train arrêtera à toutes les stations



Vive la Bonne Soupe!

par Mary Blake

Je crois qu'on a plus de plaisir à faire une bonne soupe que n'importe quel autre genre de cuisine. Une bonne soupe doit être savoureuse et riche—essayez le Potage Crème de Céleri dont la recette est donnée ci-dessous.



Le Lait Carnation Irradié, si bon pour tant de choses, est particulièrement bon dans les soupes à la crème. Le Lait Carnation est simplement du lait complet dont une partie de l'eau naturelle a été retirée; stérilisé pour se garder indéfiniment sur la tablette de la dépense; homogénéisé pour que chaque goutte soit également lisse et crémeuse; irradié pour avoir un supplément de vitamine D "ensoleillée".



Des millions de boîtes de Lait Carnation sont employées chaque année dans la cuisine—mais d'autres millions sont employés pour cette tâche très importante qu'est l'alimentation infantile. Toujours le même, toujours stérilisé, le Lait Carnation Irradié est plus digestible que le lait de vache sous n'importe quelle autre forme et il possède un supplément de vitamine D.



Le "Livre de Menus Carnation" contient une multitude d'idées et de recettes, et est offert gratis. Ecrivez, pour le demander, à Carnation Company Limited, Toronto, Ontario.

RADIO—Écoutez le programme "Contented Hour", en français, tous les lundis à 10 heures du soir, poste CBF, Montréal.

POTAGE CRÈME DE CÉLERI

1 pied de céleri, 2 tasses de Lait Carnation, délayé dans 2 tasses d'eau, 1 petit oignon, en tranches, 4 cuillerées à soupe de beurre, 4 cuillerées à soupe de farine, sel et paprika au goût. Nettoyez le céleri, coupez-le en petits morceaux et ajoutez-le au lait ainsi que l'oignon. Faites cuire au bain-marie pendant 1 heure ou jusqu'à ce que le céleri et les oignons soient tendres. Faites fondre le beurre dans une casserole, ajoutez la farine et mélangez. Ajoutez-y le lait avec le céleri et l'oignon. Faites cuire jusqu'à liaison parfaite. Assaisonnez. 6 portions.



UN PRODUIT CANADIEN

Carnation Milk

IRRADIÉ

"provenant de vaches bien nourries"

Dix-septième rapport annuel de la Coopérative Fédérée de Québec

(Suite de la page quatre)

Déduire :	
Frais directs:	
Assurance	7,789.57
Charroiyage et pesage.....	46,788.47
Divers	14,500.70
Emballage	18,479.13
Entreposage	6,688.41
Force motrice	27,414.97
Gages	178,827.81
	300,489.06

PROFIT BRUT..... **432,080.94**

Ajouter :	
Crédits et revenus divers.....	2,380.50
	434,461.44

Déduire :	
Frais indirects et frais d'administration :	
Assurance sur équipement et imm.....	13,008.60
Chauffage, eau, éclairage.....	6,339.54
Dépenses de voyages et d'automobile.....	9,785.00
Dépenses diverses	11,106.25
Dons	293.70
Entretien de l'équipement.....	15,824.13
Entretien des immeubles	9,330.75
Frais légaux	502.56
Loyers	19,370.46
Papeterie et fournitures de bureau.....	11,660.39
Pertes sur comptes débiteurs.....	9,488.17
Pertes sur actifs capital.....	851.57
Publicité	3,379.19
Salaires	125,869.72
Taxes et licences.....	9,615.55
Téléphone, télégrammes.....	11,325.38
Timbres — poste et accise.....	11,519.42
	269,270.38
	165,191.06

Intérêts:	
Sur obligations	12,085.34
Sur emprunts et divers.....	37,510.87
	49,596.21
Frais d'émission des obligations — amortissement.....	1,771.00
PROFIT AVANT DEPRECIATION	51,367.21

Dépréciation:	
Sur équipement.....	15,883.68
Sur immeubles.....	8,400.00
	24,283.68
Solde reporté au Compte de Surplus	89,540.17

COMPTE DE SURPLUS Année 1938

SOLDE au 31 décembre 1937.....	204,157.72
Déduire :	
Dividendes	11,559.60
Ristournes aux Affiliés.....	26,894.15
	38,453.75
	165,703.77
Ajouter:	
Revenu net des opérations de 1938.....	89,540.17
SOLDE au 31 décembre 1938.....	255,243.94

A suivre

FÈVES AU LARD CATELLI

Le Célèbre **TRIO Énergique** Savoureux



CUITES AU FOUR avec mélasse



FÈVES D'ANNAPOLIS "Yellow Eye" CUITES AU FOUR



avec SAUCE aux TOMATES

IMPORTANT!—Sur réception de 100 noms "CATELLI", découpés des étiquettes de nos pâtes alimentaires en paquets, ou de nos produits en conserves, et de dix sous (10c.) pour frais d'envoi, nous vous enverrons un beau jeu de cartes fini table, à tranche dorée. Le nom "CATELLI" apparaît au moins cinq fois sur chaque étiquette de la marque "CATELLI". Adresses vos demandes à Catelli, 305 rue Bellechasse, Montréal.

FEVES...préparées à la délicieuse MELASSE BEMA



● A votre prochaine cuisson de fèves au lard, préparez-les avec la mélasse de table BEMA Extra Fine. Vous serez enchantée de la délicieuse saveur qu'elle ajoute. Les enfants qui grandissent et les tout petits en raffolent aussi.

Employez la mélasse de table BEMA Extra Fine dans la préparation de vos gâteaux, muffins, "cookies", etc., étendez-la aussi sur le pain. C'est une nourriture pure, nutritive et riche en vitamines reconstituantes.

VENDUE A LA MESURE PAR VOTRE EPICIER 29



NOUVEAUX RABAIS EN VIGUEUR

Le sort en est jeté; les nouvelles "coupes" sur les "bouchers", les "lourds" et "extra lourds" ont commencé à être appliquées, la semaine dernière dans la plupart des ventes qui ont été faites sur le marché. Et ce, malgré l'opposition de tous les vendeurs, qui ont fait tout en leur possible pour les éviter à leurs clients. Les agents à commission ne pouvaient pas garder les cochons indéfiniment sur le marché. Ils ont donc été obligés de les vendre en subissant des rabais plus élevés sur les catégories inférieures, car les acheteurs s'étaient entendus pour ne faire leurs achats que d'après les nouvelles "coupes". Ce qui fut convenu en petit comité fut tenu par tous et chacun d'eux, et c'est ainsi qu'ils forcèrent les vendeurs à plier devant leurs exigences.

On se rappelle sans doute que

la classification des porcs fut inaugurée vers la fin de 1922, mais qu'il s'écoula bien des années avant qu'elle servit de base aux ventes d'une façon générale sur le marché de Montréal. Ainsi ce n'est que vers 1934 que l'on commençait d'imposer un rabais de 50c du 100 livres sur la catégorie des "bouchers". Avant cette date, dans bien des cas, ils passaient avec les bacs ou bien étaient vendus séparément à un prix qui variait suivant l'offre et la demande. En d'autres termes, on les vendait pour ce qu'on pouvait obtenir.

Mais, à partir de 1934, les bouchers durent subir une "coupe" de 50c par cent livres. Cela ne se fit pas sans bruit, sans heurt, sans bris, sans cris de la part de ceux qui étaient intéressés dans la vente, mais cela se fit quand même en dépit de tout et cela dure depuis parce que ces

vilains "bouchers" sont trop gras, trop courts:

"Ces pelés, ces galeux, d'où vient tout le mal"

"Leur embonpoint fut jugé un cas pendable"

"Etre trop gras, quel crime abominable"

"Rien qu'une "coupe" plus forte n'était capable". . . .

On le leur fit bien voir, surtout depuis quelques semaines, en leur imposant un rabais de \$1.25 par tête.

On nous dira peut-être, comme nous l'avons entendu, pourquoi les agents à commission et la Coopérative du Bétail en particulier n'ont-ils pas empêché l'application de ces nouvelles "coupes". Certes, il y aurait peut-être eu moyen de les empêcher si tous les porcs avaient passé par le marché. Les vendeurs auraient contrôlé la vente. Mais tel n'est pas le cas. La compagnie qui a été la première à parler de ces nouvelles "coupes" n'achète que 8% des arrivages sur le marché et elle s'approvisionne directement à la campagne. Or, quand un acheteur vient sur le marché pour ne prendre que 8% des porcs en vente, il n'est pas pressé, il est indépendant et il n'est pas souvent le plus haut enchérisseur. Si, au contraire, il y prenait 100% de son approvisionnement, il se hâterait d'acheter dès l'ouverture du marché, il serait plus actif et partant contribuerait à rendre le marché plus ferme.

Chose assez curieuse aussi et digne de remarque, c'est que les représentants de ceux qui ont le plus contribué à établir ces nouvelles "coupes", n'en soufflent pas un mot à la campagne dans leurs discours de propagande. Ce serait certes l'endroit tout désigné pour en parler afin d'en informer le cultivateur, car après tout c'est lui qui est le plus intéressé. Pour parer à de nouveaux rabais, car rien nous assure qu'il n'y en aura pas d'autres dans le futur, le cultivateur devrait s'efforcer d'envoyer le gros de sa production sur les marchés publics, là où se font plus librement les transactions; car s'il le voulait, il deviendrait par ce moyen le maître de la situation. En attendant, nous lui conseillons de n'expédier sur le marché que des porcs de bon type à bacon ayant le fini voulu et le poids requis, c'est-à-dire de 190 à 230 livres afin de retirer le plein prix du marché et de ne pas s'exposer à voir le revenu de ses ventes rogné par de fortes "coupes". A chacun sa part de responsabilité sans doute, mais l'éleveur a aussi les siennes! Celle, notamment, de donner à ses produits la qualité qui attire et retient la clientèle.

J.-E. BISSON.

HOCKEY

Suite de la troisième page

pendant, tout rentra dans l'ordre et la partie se continua sans renouveau de part et d'autre.

Les deux équipes de l'Oues de l'Abitibi rendront visite à nos équipes locales, dimanche prochain, le 12 février. Une partie aura lieu dans l'après-midi et une autre dans la soirée, à la patinoire d'Amos.

—Que le livre, bien choisi, soit pour nous un compagnon, un ami, un adversaire; conversons, raisonnons, disputons avec lui: la lecture ne peut profiter qu'à cette condition. — Diderot.

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans

Le bon coup!



Gin de Kuyper

10 ONCES 90¢
26 ONCES 2.00
40 ONCES 2.80

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
MAISON FONDÉE EN 1695

DIVIDENDES PAYES PAR LES COMPAGNIES MINIERES EN 1938

Les dividendes payés par les compagnies minières canadiennes en 1938 ont totalisé \$100,148,000 comparativement à \$106,783,000 en 1937, d'après de récentes statistiques publiées par le Ministère des Mines et des Ressources. Et ces chiffres ne comprennent pas les dividendes payés en parts ni les dividendes de compagnies détentrices d'intérêts miniers.

Les compagnies productrices de métaux ont distribué pour \$93,776,200 en 1938. La contribution des productrices de métaux industriels fut de \$54,000,000 tandis que les mines d'or distribuèrent \$39,000,000. Sont inclus dans le dernier total les versements de \$1,773,000 payés par les neuf mines qui ont distribué des dividendes pour la première fois en 1938, notamment Perron, dans la province de Québec; Leitch, Moneta, Paimour et Paymaster, en Ontario; Laguna au Manitoba; et Hedley-Mascot, Kootenay Belle, et Silbak-Premier, en Colombie canadienne. Les exploitants de charbon, de pétrole et de gaz naturel distribuèrent \$4,281,000, et les producteurs de minéraux industriels, \$2,000,000 en 1938.

L'International Nickel Company of Canada, Limited, a été par une grande marge la plus importante distributrice de dividendes, ayant payé pour \$31,102,000. Viennent ensuite Noranda Mines, Limited, avec \$8,995,000; Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited, avec \$8,164,000; Lake Shore Mines, Limited, avec \$8,000,000; Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited, avec \$4,920,000; et Hudson Bay

Mining and Smelting Company, Limited, avec \$4,137,000.

Le total approximatif des dividendes payés par les mines canadiennes depuis le début jusqu'à la fin de 1938 atteint \$1,045,000,000, soit environ 23 p. 100 de la valeur totale de la production minière canadienne pour le même temps.

(Communiqué) Ottawa, le 1er février 1939.

Flanc aux nouilles aux oeufs Catelli

- 1 paq. de nouilles aux oeufs Catelli fines.
 - 1 pinte de lait.
 - 2 oeufs.
 - 3 c. à table de sucre.
 - ½ c. à thé de vanille ou citron.
 - 1 pincée de sel.
- Briser les nouilles et faire bouillir dans le lait. Ajouter le sucre, sel, essence et les oeufs bien battus. Verser le tout dans un plat beurré et faire gratiner dans un four à feu modéré.
- Les Recettes de Jeanne Catelli

ARPENTEUR

C.-M. Deschênes, B.A.

Téléphone: 175

C. P. 264, - AMOS.

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateurs, au taux de huit (8%) pour cent l'an. —PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adressez-vous à: —

JULES LAVIGNE

NOTAIRE

La Sarre,

:-:

ABITIBI, Qué.

EDISON MAZDA

VOTRE CERTITUDE D'UNE

Véritable économie en éclairage

En vue d'obtenir le plus de lumière possible pour votre argent, insistez pour des ampoules Edison Mazda. Elles sont meilleur marché que jamais. Cherchez le monogramme G-E.

ECLAIREZ-VOUS MIEUX — EPARGNEZ VOS YEUX

Lampes EDISON MAZDA

Fabrication GE canadienne

L-88F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

LE PROBLEME DE LA JEUNESSE — S'EN REND-ON COMPTE ?

Suite de la troisième page
prochain et à chaque année subsé-
quente.

Il ne faudrait pas non plus passer
sous silence la position souvent pénible
des jeunes couples qui, après leur
mariage, doivent demeurer chez leurs
parents où leur présence est souvent
un embarras. L'an dernier, on estimait
que ces couples étaient au nombre
d'environ 9,000.

Il va sans dire que les premiers
obligés à s'occuper de la jeunesse, ce
sont bien les parents. Mais il est tou-
jours des cas, aujourd'hui plus que
jamais, où les parents ne peuvent pas
raisonnablement s'acquiescer de leurs
devoirs. Il faut donc que quelqu'un les
oriente, les aide même. Ici entrent en
scène les gouvernants dont le rôle est
d'aider les citoyens à s'acquiescer de
leurs devoirs lorsque ces derniers ne
peuvent le faire par eux-mêmes.

Quel est donc le problème le plus
pressant pour la jeunesse? Il faut,

coûte que coûte, l'aider à s'établir de
quelque façon. Il va sans dire qu'une
bonne partie encore devrait pouvoir
trouver sa vie dans l'industrie ou le
commerce, sans parler des profes-
sions. Mais il faut aussi et surtout que
tous ceux qui ont des dispositions pour
la culture du sol soient établis sur la
terre sans tarder. Et la classe agricole
n'étant pas mieux placée que les
autres pour l'établissement de ses
jeunes, il faut qu'elle aussi soit aidée
sérieusement, même s'il doit en coû-
ter beaucoup. Encore une fois, nous
ne voulons pas mépriser ou sous-esti-
mer les bons effets des campagnes
d'éducation et d'instruction qu'on a
entreprises, mais il faut bien admet-
tre leur insuffisance devant la tâche
du jour. Il ne suffit plus d'instruire, il
faut ETABLIR.

Il convient de se demander ce qui
résulterait si on n'allait pas donner à
la question toute l'attention qu'elle
mérite. On a vu, par exemple, dans les
pays qui, à la Grande Guerre, ont perdu
le plus d'hommes, une espèce de vide.
Dans certains pays, c'est comme
s'il manquait une génération. Comme
résultat, à un moment donné, on
s'aperçoit dans toutes les profes-
sions, dans tous les métiers, qu'il
manque par exemple des dirigeants,
des hommes qui puissent endosser la
responsabilité des affaires.

Pour ce qui nous intéresse aujour-
d'hui, la situation aura sans doute
des répercussions dans son genre.
Notre jeunesse des villes comme des
campagnes vit dans un tâtonnement
inquiet. Les jeunes des villes, en quête
continue de travail, en viennent
facilement à se décourager, à préten-
dre qu'il n'y aura plus jamais moyen
de rien faire. Notre jeunesse des cam-
pagnes vagabonde. Quelques-uns s'en
viennent vers les villes et achèvent,
en attendant toujours après le travail,
de dépenser les quelques dollars qui
pourraient leur rester. D'autres, en
grand nombre, vont voir dans les
chantiers s'il n'y aurait pas pour eux
du travail. Dans la plupart de ces
entreprises, pour un homme qu'on en-
gage, on se voit forcé d'en refuser au
cours de la saison, 3 ou 4. Et nous di-
sons au cours de la saison, car ces
travaux ne durent en somme qu'une
saison. Ils ne peuvent donc offrir une
position sur laquelle on puisse compter
exclusivement pour vivre.

Et c'est la loi de la nature qu'un
homme élève une famille plus ou
moins considérable suivant les cir-
constances. Or, comment prétendre
qu'un jeune homme le moins ment
intelligent entreprenne d'élever une
famille lorsqu'il ne sait pas seulement
si lui-même pourra s'arranger pour vi-
vre seul pendant quelques années en-
core, si son salaire de chaque jour ne
lui permet pas de prétendre qu'il
pourra toujours seulement manger. La
condition actuelle est donc anormale
au point de s'opposer à la loi naturelle
et c'est ce qui nous fait un devoir
d'autant plus strict de la corriger dans
la mesure du possible.



Il est donc grand temps qu'on ou-
vre les yeux et, je dirais, qu'on les ou-
vre **démésurément**. L'on fait des ef-
forts pour instruire la jeunesse, c'est
beau, c'est bien. Mais il est facile de
comprendre que cela ne suffit pas. On
a donc le devoir de faire plus, d'aller
plus loin. Il faut aider la jeunesse à
s'établir. Comment s'y prendra-t-on?
C'est là que réside surtout le problè-
me. Puisque c'est surtout de la classe
agricole, de notre population rurale
que nous nous occupons, laissant à
d'autres le soin de songer aux citadins
inaptes aux travaux de la terre, qu'il
nous soit permis de nous demander ce
qu'il faudra faire pour nos jeunes ru-
raux. Au pays, les pouvoirs publics
s'intéressent déjà à l'établissement
des fils de cultivateurs que leurs pa-
rents peuvent aider dans une mesure
raisonnable. Ces établissements se
font ordinairement dans la même ré-
gion où les jeunes ont grandi. Mais
c'est encore là une classe à part, pri-
vilégiée jusqu'à un certain point, mé-
me si elle a encore besoin d'aide.

Il y a à côté de cela la grande ma-
sse de ceux qui ne peuvent attendre
absolument rien de leurs parents. A
ceux-là s'offre la colonisation. Et il
fait bon reconnaître que nos gouver-
nants s'intéressent de plus en plus à
cette oeuvre comme solution du pro-
blème de la jeunesse. Nous osons es-
pérer qu'on ne s'arrêtera pas en si
bonne voie. Il faudrait, en effet, que
l'on sache exactement ce qu'il faut à
un jeune homme pour entreprendre de
se tailler un domaine en colonisation.
Il faudrait que dans la mesure du pos-
sible, on ne lui marchande pas l'aide
nécessaire pour qu'il puisse tout de
suite s'établir solidement, pour lui
éviter l'obligation de tout abandonner
après quelques années d'efforts sé-
rieux.

Et si nous aidons tous ceux qui ont
la volonté réelle et soutenue de se fai-
re un avenir, le problème sera en
grande partie résolu, car, en somme,
on aura beau prétendre le contraire, la
grande partie de notre jeunesse est in-
quiète de son avenir et se tournerait
volontiers vers une solution qui, de-
manda-t-elle des sacrifices et des ef-
forts souvent pénibles, offrirait cepen-
dant de bonnes garanties pour l'ave-
nir. Notre jeunesse est naturelle-
ment courageuse; il ne lui manque
qu'une chose, une orientation oppor-
tune, des possibilités d'avenir sérieu-
ses.

La tâche de s'occuper de nos jeun-
es s'offre à tous ceux qui ont quel-
que pouvoir, quelque influence. S'ils
s'y donnent de toutes leurs forces, ils
auront fait oeuvre utile pour le plus
grand bien du peuple.

J.-B. Lanctôt.

RADIO C K A C
le 22 octobre, 1938.

—Si nous en croyons Diodore
de Sicile, Protagoras qui vivait
500 ans avant J.-C., ayant osé
mettre en doute l'existence de
Dieu, fut chassé du territoire d'A-
thènes par une sentence des ma-
gistrats, ses livres brûlés, et plus
tard, sa tête mise à prix.

BREVETS D'INVENTIONS (Patentes)

Pour tous pays. — Demandez
nos renseignements gratuits.

Ramsay Company

Reg'd
PROCUREURS

273, rue Bank, Ottawa.

STE-ANNE DE ROQUEMAURE

Baptêmes

M. et Mme Elzéar Chouinard
(Blanche Laprise) un fils, Joseph-
Jean-Paul-Lauréat. Parrain et mar-
raine, M. et Mme Stanislas Lapri-
se, grand-parents de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Gamache
(Jeannette Bélanger) autrefois de
St-Damase, une fille, Marie-Réjean-
ne. Parrain et marraine, M. et Mme
Etienne Caron.

Actualité

La majeure partie de nos colons
charroient du gravier, dans les rou-
tes, sous la direction d'habiles con-
tremaîtres de cette paroisse.

Espérons qu'il y aura bonne en-
tente dans l'exécution de ces tra-
vaux.

Notes sociales

Mlles Adrienne Bélanger, Anne-
Marie Lévesque et Adrienne Hudon,
institutrices, étaient les invitées de
Mlles Marguerite et Thérèse Léves-
que, institutrices de l'école du villa-
ge, le 4 février dernier.

—M. Roland Pelletier, de St-Da-
mase, est de passage dans la colo-
nie.

—M. et Mme J. Laliberté, de La
Reine, ont passé une quinzaine chez
M. Adélaïde Guimont.

—M. X. Petipierre, de Mont-Lau-
rier, visitait Mlles Lévesque, institu-
trices du village, le 4 février.

Fête de la Purification

Dimanche, 5 février, eut lieu la so-
lennité de la Purification de la B.V.M.
M. le Curé Couture officiait. Le
chant fut bien exécuté sous l'habi-
le direction de M. Camille Michaud,
maître de chapelle. L'organiste exé-
cuta des morceaux de musique tout
à fait bien choisis en cette circons-
tance. Cette fête nous rappelle la
présentation de Jésus au temple. Le
saint vieillard Siméon prit l'Enfant-
Jésus dans ses bras et le serra sur
son coeur. Mais nous ne sommes-
nous pas plus heureux

Marion & Marion
Maison
Canadienne-française
Brevets, Marque
de Commerce,
Dessins de
Fabrique
enregistrés
en tous
pays.
Demandez le
"GUIDE DE
L'INVENTEUR"
qui vous sera envoyé
gratuitement sur demande.
1255, rue UNIVERSITE,
MONTREAL.

Tél. 84
Syndic Autorisé

J. de V. Lafrance
LIQUIDATEUR
(Edifice Germain & Lafrance, Ltée,
1ère Avenue, AMO.)

Dr J.-E. St-Pierre
Médecine Générale
SPECIALISTE en THERAPIE
Amos, P. Q.

A VENDRE

Machines à vendre pour boutique
à bois : machine à tenon McGregor,
Corroyeur 12 pouces, Pony planeur,
16 pouces, Scie à ruban Cowan,
Polisseuse McGregor, Martoiseur,
Perceuse, etc., à vendre à sacrifice.

Jos. Robitaille
DUPARQUET, QUE.

"La Gazette du Nord"

41, Avenue Bégin, Lévis

Continue "L'Abitibi"

"LA GAZETTE DU NORD" est la pro-
priété de La Publicité Régionale Engr., et est
imprimée aux bureaux de "Le Quotidien, Li-
mitée", au No 41, Avenue Bégin, Lévis.
Adresse postale

Représentant :
"LA GAZETTE DU NORD"
Boîte 394,
Haute Ville, Québec.



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES
PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montreal



Nouvelles au sujet du POISSON

LES MENAGÈRES parlent de plus en plus
de la variété infinie de plats peu coûteux
qu'on peut préparer avec nos poissons, nos
mollusques et nos crustacés canadiens...
des plats savoureux qui font dire aux maris
—l'appétit vient en mangeant.

Vous avez durant toute l'année le choix de
plus de 60 sortes de comestibles de poissons,
de mollusques et de crustacés canadiens,
frais, gelés, fumés, en conserve, séchés ou
marinés... de saveur délicieuse et riches
en vitamines productrices de force et de
santé radieuse. Servez du poisson plusieurs
fois la semaine. Essayez les autres recettes
épatantes que contient la nouvelle bro-
chure gratuite de recettes de poisson.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

Mesdames!
Demandez la Brochure
Gratuite.



POISSON A LA CRÈME EN BISCUITS CHAUDS

Mélangez 1½ tasse de poisson effeuillé,
cuit ou en conserve, et 2 cuillerées à
soupe de piment haché avec 1 tasse de
sauce blanche moyenne. Assaisonnez
sel, poivre et pincée de cayenne. Faites
des biscuits riches à la poudre à pâte;
fendez-les et beurrez-les pendant qu'ils
sont chauds, servez-les avec poisson à la
crème entre et sur le dessus. Les asperges
au beurre, chaudes, vont bien avec ce
plat.



Nom.....
(Écrire lisiblement, en lettres
détachées)

Adresse.....

CW-14F

LE POISSON AU MENU DU JOUR

THEATRE ROYAL - AMOS

LE 12 FÉVRIER 1939.

"WHEN G-MEN STEP IN"

avec Don Terry, Jacqueline Wells, Robert Paige.

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

"NEXT TIME I MARRY"

avec Lucille Ball, James Ellison.

LES 13-14 FÉVRIER 1939.

"SILENT BARRIERS"

avec Richard Arlen, Lilli Palmer, Antoinette Collier, Barry Mackay.

LES 15-16 FEVRIER 1939.

"LA CITADELLE DU SILENCE"

avec Annabella et Pierre Renoir, Bernard Lancret, Alexandre Rignault, Robert Levigan, Lucas Gridoux et Pierre Larquez avec 5ième épisode de la série

"SECRET OF TREASURE ISLE"

LES 17-18 FÉVRIER 1939.

"SAY IT IN FRENCH"

avec Olympe Bradna - Ray Milland.

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

"YOU'RE ONLY YOUNG ONCE"

avec Lewis Stone, Mickey Rooney, Cecilia Parker.

THEATRE ROYAL - AMOS

Dimanche, le 12 février:

"WHEN G-MEN STEP IN"

avec

Don Terry et Jacqueline Wells

On connaît la vaste organisation policière américaine présidée par Edgar G. Hoover. Elle fait une guerre sans quartier au vice et au banditisme sous toutes ses formes. Or un chef de bande décide de faire suivre des cours de Droit à l'un de ses jeunes frères dans le but d'en faire l'aviseur légal de sa bande et son défenseur au besoin devant les cours de justice. A sa grande surprise, son protégé muni de son diplôme d'avocat, refuse la position qui lui est offerte et devient l'un des membres éminents de ce fameux corps policier engagé dans une lutte à mort avec la bande de son frère et protecteur.

En programme double:

"NEXT TIME I MARRY"

avec

Lucille Ball et James Ellison

Cette comédie nous présente une jeune américaine qui n'entrera en possession d'un immense héritage qu'à la condition de marier un citoyen américain. Comme elle est éprise d'un Comte d'au delà des mers, elle décide d'épouser un ouvrier américain avec l'entente qu'un rapide divorce suivra la cérémonie du mariage. Elle n'a pas prévu que l'Amour va intervenir pour remettre aux calendes grecques le divorce projeté.

Lundi le 13 et mardi le 14 février:

"SILENT BARRIERS"

avec

Richard Allen, Lilli Palmer, Antoinette Collier et Barry Mackay

La scène se passe dans l'ouest américain et nous montre la vie d'aventures et de luttes des premiers constructeurs de chemins de fer. Une intéressante idylle se greffe sur ce dra-

me mouvement dont l'intérêt dure jusqu'à la fin.

Mercredi le 15 et jeudi le 16 février:

"LA CITADELLE DU SILENCE"

avec

Annabella, Pierre Renoir, Bernard Lancret, Alexandre Rignault, Robert Levigan, Lucas Gridoux et Pierre Larquez.

Ce film est l'un des meilleurs que la compagnie France-Film ait offert au public au cours de 1938. Comme le titre l'indique, on assiste aux diverses péripéties d'un mystère qui ne s'explique qu'à la dernière scène. La qualité des interprètes et la nature même de l'intrigue en font un drame d'un puissant intérêt.

Vendredi le 17 et samedi le 18 février:

"SAY IT IN FRENCH"

avec

Ray Milland, Olympe Bradna et Irene Harvey.

Faire un mariage d'amour avec une Parisienne, se préparer à annoncer cette grande nouvelle à ses parents, découvrir tout à coup que sa famille est ruinée et que seul un mariage financier avec une riche héritière sauverait la situation, telle est le problème qui se pose devant le héros de cette comédie de Paramount avec un dénouement tout à fait imprévu.

Aussi en Programme double:

"YOU'RE ONLY YOUNG ONCE"

avec

Lewis Stone, Mickey Rooney et Cecilia Parker.

Cette comédie est en somme la suite du film "A Family Affair". Comme "César" est la suite de "Marius" et de "Fanny". On y voit un père de famille qui déploie tous ses efforts pour tirer ses enfants des embarras d'unions plus ou moins heureuses.

PIE XI N'EST PLUS

Suite de la première page

site au Pape pour la troisième fois à la tête d'un groupe qui comprenait plusieurs prélats canadiens et les élèves du Collège jubilaire. On se rappelle encore les paroles émouvantes que le Saint-Père a eues à l'adresse du Collège Canadien, du clergé et des catholiques du Canada. Nos compatriotes garderont un souvenir impérissable de cette audience, qui fut l'une des dernières qu'accorda Pie XI.

Le Cardinal Villeneuve assistera au Conclave qui se réunira pour faire le choix du successeur de Pie XI.

LE CONCLAVE

Des cérémonies rituelles auront lieu lorsque les cardinaux du Sacré-Collège se réuniront pour élire le successeur du Pape Pie XI, qui est mort de bonne heure ce matin. Ces cérémonies seront observées avec un soin méticuleux et dans une grande solennité.

En principe le Conclave, qui doit s'ouvrir le 22ième jour qui suit la mort du Pape, peut élire n'importe qui; mais en fait, depuis des siècles, le successeur fut toujours choisi parmi les cardinaux.

Précédés des Suisses et des Gardes nobles ainsi que d'un acolyte portant la crose papale, les cardinaux, par ordre de séniorité, entrent en procession dans la chapelle Pauline où ils doivent dire la messe de la Sainte-Croix.

Puis les cardinaux, accompagnés de leurs secrétaires, de leurs maîtres-queue, de leurs docteurs et de leurs pages, pénètrent dans une cellule spéciale qui leur servira de prison pour tout le temps que durera le Conclave. Cette cellule, construite en bois dans les larges corridors du Vatican, coûte une centaine de mille dollars. Elle contient une cuisine, une infirmerie et une petite chambre pour chaque cardinal. Aux portes, des gardes suisses surveillent les approches et volent à ce que les cardinaux n'aient aucun contact avec le monde extérieur.

Les cardinaux sont conduits à ce lieu d'exil par le prince Ludovico Chigi-Albani, maréchal du Conclave, le cardinal camerlingue Eugenio Pacelli et quelques dignitaires. Le cardinal camerlingue et les doyens du Sacré-Collège examinent tous les coins et recoins de cette vaste cellule détachable pour s'assurer que personne de non autorisé ne s'y est caché.

Cette cérémonie se répète toutes les fois que les cardinaux reviennent en procession de leur visite quotidienne à la chapelle Pauline et lorsqu'ils se rendent à la chapelle Sixtine, où se fait l'élection du Pape. Deux votes se prennent chaque jour, l'un le matin et l'autre l'après-midi, jusqu'à ce que le Pape soit élu. Les règles du ballottage sont simples. On vote secrètement. Pas un cardinal ne peut voter pour lui-même. S'il y a la moindre erreur

dans le compilage des votes et si un cardinal le souligne, on recommence. Le cardinal le plus âgé vote le premier. Il se lève de son trône, il s'avance vers la table d'autel, place le bulletin sur ses yeux et prend Dieu à témoin qu'il vote selon sa conscience puis il laisse tomber son vote dans l'urne. Les autres cardinaux, par ordre de doyeneté, répètent le geste.

Après chaque vote infructueux, les bulletins sont mêlés avec un chalumeau mouillé et brûlés. Une fumée noire s'échappe de la prison et indique à la foule qui attend sur la Place Saint-Pierre que le Pape n'est pas encore élu.

Après qu'un Pape est élu, les portes de la cellule sont ouvertes. Puis le plus jeune des cardinaux, assisté des comtes préposés, aide le Saint-Père à revêtir la robe blanche de la papauté.

Et le nouveau Pape retourne à la chapelle Sixtine, monte au trône placé à la gauche de l'autel. Chaque cardinal doit alors s'avancer et baiser la mule du Pape en signe d'obéissance; le Pape doit les relever puis les embrasser sur chaque joue.

Pendant ce temps, l'on a dévoilé à la foule anxieuse l'identité du nouveau Pape. C'est alors, cependant que la foule des catholiques acclament le nouveau pasteur, que le doyen des cardinaux présente au Pape l'anneau des pêcheurs qui indique que l'Eglise enfin n'est plus veuve.

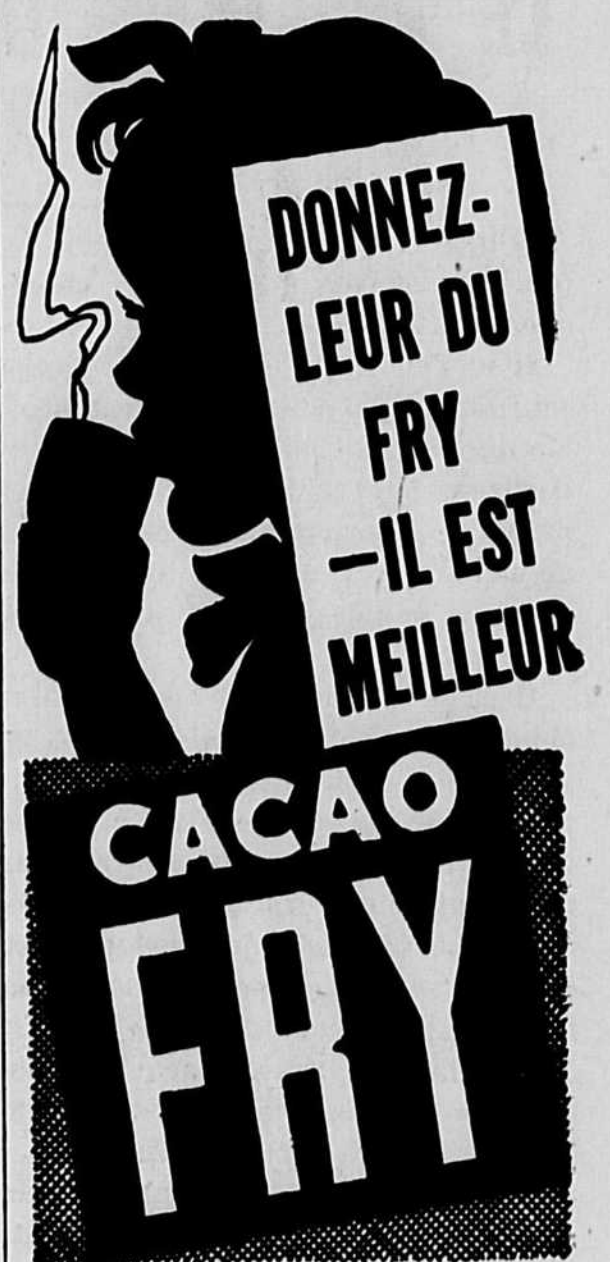
PIE XI ET LE CANADA

Voici ce que Bruno Lafleur écrivait dans l'Événement-Journal de ce matin au sujet de la sympathie de Pie XI pour le Canada :

"Le pape qui vient de mourir s'intéressait vivement à notre pays. Tous les Canadiens qui eurent l'honneur d'être reçus en audience privée furent frappés des connaissances qu'il avait, concernant notre pays. C'est Pie XI qui canonisa les premiers martyrs canadiens: Jean de Bréboeuf, Gabriel Lalemant, Isaac Jogues, Noël Chabanel. Ne l'a-t-on pas appelé le pape des missions! La première sainte qu'il canonisa fut Thérèse de l'Enfant-Jésus.

"Sous le pontificat de Pie XI, deux successeurs de Mgr de Laval — deux archevêques de Québec — furent sacrés membres du Collège Romain: le Cardinal Raymond-Marie Rouleau et le Cardinal Rodrigue Villeneuve.

"Il y a quelques mois, lors du congrès eucharistique national, le Saint Père s'adressa spécialement, et pour la première fois dans l'histoire de notre pays, à la chrétienté du Canada. On a dû lui dire, depuis, avec quel respect sa parole a été écoutée. Et ce fut sans doute, au milieu de ses épreuves, l'une des plus bel-



Remerciements

Les Dames de Charité remercient de tout coeur les dames qui ont contribué au succès de la partie de cartes qui a eu lieu le premier février, au profit des pauvres. Nous remercions les généreux donateurs des prix ainsi que tous ceux qui ont assisté à la partie pour encourager notre oeuvre. Les recettes nettes de cette soirée sont de \$240.30 qui seront distribuées aux nécessiteux dans le courant de l'hiver.

Mme G.-A. BRUNET, Sec.

les consolations de la fin de sa vie. Alors que tant d'autres peuples ont affligé son coeur de père, le nôtre, nous semble-t-il ne lui a causé que des joies. C'est pour nous, en ce jour de deuil, un sujet de consolation, comme au lendemain de la mort d'un parent très cher, nous aimons nous rappeler ce que nous avons fait pour le rendre heureux.

"Le Canada catholique prend le deuil. Nous garderons longtemps le souvenir de la figure, de la vie et des enseignements de Sa Sainteté Pie XI."

PAUL D'ARAGON

INGENIEUR CIVIL

Spécialité: — MINES

Tél.: Dexter 8777
2335, rue Hampton, MONTREAL.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR D'AMOS à
QUEBEC \$8.75

DÉPART: 2.17 p. m., VENDREDI, 17 FÉVRIER.
RETOUR de Québec jusqu'à 8 h. 20 p. m., MARDI, 21 FÉVRIER.
Voitures ordinaires. Pour renseignements, consultez
L. P. MASSICOTTE, agent local du C. N., Amos.

Une Grandeur pour chaque Occasion

13 OZ. \$1.20
25 OZ. \$2.20
40 OZ. \$3.50

THREE CASTLES
EXTRA SPECIAL
LIQUEUR WHISKY

Hasque Pratique
Par Excellence

Mélangé et embouteillé au Canada par Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville